

République Française  
*Liberté Egalité Fraternité*

Département du Pas de Calais  
Arrondissement de Lens  
Canton de Hénin-Beaumont 2  
Commune de Drocourt

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2026-025**  
**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**NOMBRE :**

De conseillers en exercice :	23
De présents :	20
De votants :	23
Contre :	00
Abstention :	05
Pour :	18

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril à 17H00, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRICOURT Séverine, Maire, suite à la convocation en date du 10 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Etaient présents :** Madame Séverine BRICOURT, Monsieur Pascal LEWANDOWSKI, Madame Anne-Marie LOUBETTE, Monsieur Jean-Bernard BRICOURT, Madame Flora DESPREZ, Monsieur Jean-Marc LOGEZ, Madame Cécile PREVOST, Monsieur Philippe POCHET, Monsieur Arnaud TONON, Madame Cindy MONBEL, Monsieur Daniel PRUVOST, Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur Michael LEFEBVRE, Madame Séverine LUKASZCZYK, Monsieur Frédéric IRMER, Madame Nadine HUARD, Monsieur Bernard CZERWINSKI, Madame Kataline BIGOTTE, Monsieur Fabrice HAVART et Madame Micheline GOLAWSKI.

**Etaient absents :**

**Ont donné pouvoir :** Madame Cathy DUCLOY a donné pouvoir à Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur David DELMAIRE a donné pouvoir à Madame Cécile PREVOST et Monsieur David CAPELLE a donné pouvoir à Monsieur Bernard CZERWINSKI.

La séance ouverte à 17h00, le quorum étant atteint et les membres du Conseil municipal ayant été dûment convoqués, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Madame Anne-Marie LOUBETTE est désignée comme secrétaire.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L 313-1,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

Considérant la demande de détachement présentée par un agent titulaire de la collectivité, en vue d'exercer des fonctions relevant d'un autre cadre d'emplois,

Considérant que ce détachement implique la création d'un emploi correspondant au cadre d'emplois et au grade d'accueil,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service et d'adapter les ressources humaines aux besoins de la collectivité,

ET

Considérant les dispositions du décret n° 87-1004 du 10 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales, la commune de Drocourt, au regard de sa strate démographique, est autorisée à créer 1 poste de collaborateur de cabinet, Considérant la nécessité de disposer d'un collaborateur de cabinet afin d'assurer un appui politique, stratégique et de communication auprès du Maire, Considérant que cet emploi est un emploi non permanent, pourvu par un agent contractuel librement recruté et révocable, Considérant qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs en conséquence,

Vu la modification du tableau des effectifs approuvé par Délibération du Conseil municipal n°2025-044 du 07 octobre 2025.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité, :**

➤ **D'ADOPTER** la création d'un emploi ainsi proposé :

Filière :	Administrative
Catégorie :	C
Cadre d'emploi :	Adjoint Administratif Territorial
Grade :	Adjoint Administratif
Temps de travail :	Temps non complet – 32 heures
Ancien effectif :	0
Nouvel effectif :	1

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012 ;
- **DE CREER** un emploi de collaborateur de cabinet et d'autoriser le recrutement sur cet emploi,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012, de façon à ce que le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par le fonctionnaire en activité dans la collectivité,
- **D'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs :

COLLECTIVITÉ : COMMUNE DE DROCOURT			TABLEAU DES EFFECTIFS AU :	17/04/2026	
Grade	Durée hebdo. Du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo du poste en H/Min	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)
<b>Filière administrative</b>					
Attaché principal	35,00	35:00:00	DGS	non	titulaire
Attaché	35,00	35:00:00	Responsable	non	

			culture-com		
Attaché	35,00	35:00:00		oui	
Rédacteur principal de 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	
Rédacteur principal de 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	
Rédacteur principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	titulaire
Rédacteur	35,00	35:00:00	Responsable administrative	non	titulaire
Rédacteur	35,00	35:00:00		non	contractuel
Adjoint administratif principal de 1ère classe	35,00	35:00:00	Agent gestion du personnel	non	titulaire
Adjoint administratif principal de 1ère classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent comptabilité	non	titulaire
Adjoint administratif principal de 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent administration	non	titulaire
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent administration	non	titulaire
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent comptabilité	non	titulaire
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint administratif	35,00	35:00:00	Agent polyvalent administration	non	titulaire
Adjoint administratif	32,00	32:00:00		oui	titulaire
Adjoint administratif	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint administratif	35,00	35:00:00		non	contractuel
<b>Filière technique</b>					
Technicien principal 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	
Agent de maîtrise principal	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Agent de maîtrise	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 1ère classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent culture-com	non	titulaire

Adjoint technique principal de 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	oui	
Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	titulaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	stagiaire
Adjoint technique	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique	20,00	20:00:00	Agent polyvalent	non	contractuel

			technique		
Adjoint technique	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	contractuel
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Assistant de communication	non	contractuel
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	non	contractuel
Adjoint technique	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint technique	35,00	35:00:00	Agent polyvalent technique	oui	
<b>Filière animation</b>					
Animateur principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Responsable Jeunesse		
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35,00	35:00:00		oui	titulaire
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	titulaire
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	titulaire
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	titulaire
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	titulaire
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	titulaire
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	stagiaire
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	titulaire
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	contractuel
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	contractuel
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	contractuel

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 062-216202770-20260417-DELIB\_2026\_025-DE

Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	contractuel
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00	Agent polyvalent jeunesse	non	contractuel
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint d'animation	35,00	35:00:00		oui	
Contrat d'engagement Educatif			Animation centre de loisirs	oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
Contrat d'engagement Educatif				oui	contractuel
<b>Filière culturelle_Secteur patrimoine et bibliothèque</b>					
Assistant de conservation	35,00	35:00:00		oui	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	35,00	35:00:00	Agent de bibliothèque	non	titulaire
Adjoint du patrimoine	35,00	35:00:00		oui	
	35,00	35:00:00		oui	
<b>Filière culturelle-Secteur enseignement artistique</b>					

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	20,00	20:00:00	Prof de musique	oui	titulaire
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	20,00	20:00:00	Prof de musique	oui	titulaire
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	contractuel
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	20,00	20:00:00	Directrice de l'école de musique	non	titulaire
	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	titulaire
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	oui	
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	non	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	oui	
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Prof de musique	oui	
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00	Audition à l'école de musique	oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
Assistant d'enseignement artistique	20,00	20:00:00		oui	contractuel
<b>Filière médico-sociale-Secteur social</b>					
Agent social	35,00	35:00:00	Agent d'accueil social	non	titulaire
Agent social	35,00	35:00:00	Agent d'accueil social	non	contractuel

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

LA SECRETAIRE,  
Anne-Marie LOUBETTE



LE MAIRE,  
Séverine BRICOURT



Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 062-216202770-20260417-DELIB\_2026\_025-DE

